

## FICHE D'INSCRIPTION COMMISSIONS D'ADMISSION ET D'EQUIVALENCE

### Renseignements candidat(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Sexe : M F

Né(e) le :

À (Ville, Département) :

Nationalité :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

E-mail (obligatoire):

N° d'Identifiant National Etudiant (INE) :



### Parcours scolaire et universitaire :

Année scolaire	Intitulé des études suivies (niveau, diplôme, filière)	Établissement et adresse	Année en cours	Année validée
Ex. 2013-2014	L2 histoire de l'art	UFR Poitiers, 1 rue Raymond Cantel – 86000 Poitiers		X
2019-2020				
2018-2019				

### Niveau d'insertion demandé

DNA : 2<sup>ème</sup> année

DNSEP : 4<sup>ème</sup> année

**Composition du dossier à envoyer :**

**Pour tous les candidats :**

Copie du dernier diplôme obtenu dans la langue d'origine + traduction en français

Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)

Certificat scolaire de l'année en cours

Copie du dossier pédagogique (relevés de notes)

Une photo d'identité (à coller en page 1)

Dossier artistique (ne pas envoyer d'originaux, dossier non restitué)

Un chèque de 40 euros à l'ordre de : Régisseur Régie de recettes de Poitiers

**Pour les candidats étrangers :**

TCF (Test de Connaissance en Français) ou DELF : le niveau B2 minimum est requis au moment de l'inscription à l'école.

Traduction en français certifiée conforme du dernier diplôme obtenu

Justificatif de la durée officielle des études délivré par l'établissement (supplément au diplôme, relevés de notes, certificats de scolarité) ainsi que la traduction en français certifiée conforme de ces justificatifs

**Dossier à renvoyer au plus tard le 30 avril 2020 :**

École Européenne Supérieure de l'Image  
26 rue Jean Alexandre  
86000 POITIERS

Je soussigné(e),

déclare exacts les renseignements fournis.

Date :

Signature du candidat :

**ⓘ** Les candidats recevront par mail une convocation (date reportée). Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas retenus. Les modalités d'organisation de cet entretien peuvent être modifiées selon l'évolution de la situation sanitaire. Les informations concernant ces changements vous seront communiquées sur le site internet de l'école dans les plus brefs délais.

**Important :** Le lieu de passage des commissions est différent du lieu d'affectation : les candidats admis se verront proposer l'intégration d'un des deux sites (Angoulême ou Poitiers) selon le profil de chaque candidat et dans la mesure des capacités d'accueil.